Commune de SAINT-CARNÉ
1 Place de la Mairie
22 100 SAINT-CARNÉ

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20260320-20260318-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **vendredi 20 Mars 2026** à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Ronan TRELLU, Maire.
Date de la convocation : 16/03/2026
Membres en exercice : 15 Présents : 15 Pouvoirs : 0

Présents : Ronan TRELLU, Nathalie GUÉRIN, Allain HOUEL, Anne-Sophie LEROUX, Nathalie LANGLOIS, Emmanuelle FLAUX, Didier BOISSONNET, Carmen VOLANTIN, Jérôme RICARD, Jean-Baptiste LEMOING, Gabriel THENARD, Hélène MAUFRAIS, Chrystèle HOUEL, Jean-Baptiste CANIVET, Fabrice LESONGEUR.
Absents excusés : néant
Absent : néant
Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2026.03.18 – VIE INSTITUTIONNELLE – DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS DU MAIRE AUX ADJOINTS

Conformément à l'article L2122-18 du Code Général de la Fonction publique, le maire est seul chargé de l'administration, **mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et**, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, **à des membres du conseil municipal.**

M. le Maire propose les délégations de pouvoirs et de signature comme suit :

- M. Allain HOUEL, Premier Adjoint : Etat Civil, Affaires Générales, Police, Finances, Travaux, Urbanisme, Environnement, Patrimoine, Cimetière, Affaires sociales.

- Mme Nathalie GUERIN, Deuxième Adjointe : Etat Civil, Affaires Générales, Police, Finances, Enfance, Petite Enfance, Jeunesse, Affaires sociales.

- M. Jean-Baptiste CANIVET, Troisième Adjoint : Etat Civil, Affaires Générales, Police, Finances, Affaires sociales, Vie citoyenne.

➢ **Décision :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PREND ACTE de ces délégations**
- **DIT que ces délégations de pouvoirs et de signature feront l'objet d'un arrêté municipal du Maire.**

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Ronan TRELLU

MAIRIE DE SAINT CARNÉ (Côtes d'Armor)

La Secrétaire de Séance
Nathalie GUÉRIN

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la publication le : 23/03/26
Le Maire,
Ronan TRELLU

MAIRIE DE SAINT CARNÉ (Côtes d'Armor)